



## Comparution au tribunal pour vol à l'etalage

Par **iness141**, le **13/04/2008 à 04:50**

bonjour !

je souhaiterais vous exposer mon cas rapidement.

L'an dernier , avec une amie nous avons volé ( c'est le mot hélas) des articles dans des magasins de vestimentaireet de cosmetique.(zara h&m et sephora ).

C'etait la permier fois et c'etait pendant la periode des fetes de noel . Nous avons été surprises dans le dernier magasin et noiuis avons été au comissariat.Apres la deposition nous sommes rentrées chez nous .

Auc ours de l'année j'ai reçu une lettre pour une comparution devant le procureur , j'etais en voyage au moment de la convocation ,et j'ai vraiment pris peur.

Ajourd'hui je dois aller au tribunal , le 17 exactement .

Je suis paniquée, mes parents qui habitent à l'etranger ( je suis marocaine) ne sont pas au courant . je suis donc etudiante ici , avec une carte de sejour annuelle.

Mon pere est juriste de formation , j'ai tres peur de lui raconter , il risque de mal le prendre , c'est quelqu'un de tres roit qui nous a inculqué bcp de valeurs mes soeurs et moi . C'etait vraiment une erreur de jeunesse , nous avons toutes les 2 les moyens de nous acheter ce que l'on a essayé de subtiliser , je en sais pas , aujourd'hui encore ce qui nous a pris .

Je fais une école ici , a paris , ce sont mes parents qui me financent entierement (loyer, frais de scolarité , frais de sejour )

J'ai tres peur qu'on me comdane a une grosse amende , j'aurais du mal à la payer .

Je tiens a preciser , qu"au momentd es faits je venuais d'arriver en france , j'ai eu mon bac dans un lycée francais au maroc, cela faisait 6 mois que je n'avais pas vu ma famille , j'etais vraimentd erpimée , je me sentais seule , et j'avais fraîchement fêté mes 18 ans .

Savez vous ce qui peut se passer ? j'ai décidé de prendre un avocat commis d'office , je suis vraiment tetanisée , j'ai peur que mes parents l'apprennent ...

Merci beaucoup d'avance de m'aider ...